

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix-huit Septembre deux mil vingt à 20h30, suivant convocation en date du quatorze Septembre deux mil vingt, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Secrétaire de séance : Mr Sylvain BREUX

Étaient présents : Mme BELLET, Mme BOUR, Mr BOUTY, Mr BREUX, Mr CHASSAGNE, Mme CYRILLE, Mr LECOMTE, Mr LEROUSSEAUD, Mr MONTHEIL, Mr VERHELST.

Était absent excusé : Mr CHARIAL

Délibération 2020/036 en date du 18 Septembre 2020

Nettoyage des vitres de la salle des fêtes

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait, comme évoqué lors du Conseil Municipal du 23/09/2016 et suivant délibération 2016/056, de faire établir un contrat d'entretien pour le nettoyage des vitres de la salle des fêtes.

Mme le Maire présente le devis reçu, à savoir :

↳ Entreprise adaptée AVEHC : 268,50 € HT soit 322,20 € TTC

Madame le Maire rappelle que cette entreprise est localisée sur Chamberet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir l'entreprise adaptée AVEHC pour un coût de 268.50 € HT soit 322.20 € TTC,
- Autorise Mme le Maire à signer la proposition de l'entreprise adaptée AVEHC.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 21 Septembre 2020

Le Maire,

Coline BOUR.

